



LOBBIES

*En 2014, es cabinets de lobbying ont dépensé entre **2 et 3 millions d'euros** pour influencer députés et sénateurs¹*

27,7/100

C'est la note obtenue par la France lors de son premier contrôle en lobbying (2014) mené par l'ONG Transparency International (oct. 2014)

Qu'est-ce que c'est ?

Les lobbies sont des **groupes d'intérêts** qui œuvrent auprès des pouvoirs publics afin d'**influencer le processus d'élaboration des lois** et défendre leurs propres intérêts ou ceux des catégories qu'ils représentent.

Un grand nombre de lobbies gravitent autour du monde agricole, certains défendent véritablement les intérêts des agriculteurs, d'autres sont de vraies plaies pour le métier..

Bien qu'à cause du **manque de transparence** le lobbying traîne une image négative, il n'est pas toujours utilisé à mauvais escient.

Selon la définition donnée ci-dessus, l'**activité syndicale de la CR** rentre de façon à part entière dans ce type d'activité, mais le degré de transparence, comparé aux grandes groupes et certaines ONG, n'est pas le même..

Éthique : la subtile ligne rouge

Il existent des lobbies, aussi appelés **groupes de « pression »**, qui n'hésitent pas à avoir recours à des **méthodes contestables** pour faire passer leurs idées, que ce soit auprès des acteurs et des circuits décisionnels qu'auprès de l'opinion publique dont le soutien peut être un véritable **levier de négociation**. Pour certains, susciter la peur auprès des consommateurs est un ressort capital dans la croisade anti-agriculture..

S'appuyer sur des analyses scientifiques peu fiables ou totalement biaisées, faire des raccourcis simplistes, dénigrer, violer la propriété privée jusqu'à l'attaque en justice... jusqu'où peuvent aller ces lobbies ? Est-ce que la défense d'une cause ou d'intérêts économiques colossaux justifie-t-elle tous les moyens ?

Face à des pratiques très discutables, nombreuses sont les entreprises qui établissent une **charte du lobbying responsable** (qu'elles peuvent mettre en valeur dans les rapports de Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise). Parallèlement, des associations voient le jour afin de faire progresser la **transparence et l'intégrité** dans ce domaine et **éradiquer la corruption** dans la vie publique et économique.

¹ Source : Médiapart, 2014.

Qu 'en pense la CR ?

Pour la CR il serait nécessaire de mettre en place **une plus grande transparence et fixer des règles plus strictes** pour éviter les débordements et ne pas faire du lobbying un quelconque trafic d'influence.

La CR est aussi considérée comme un représentant d'intérêts : elle représente en effet les intérêts des agriculteurs et une large majorité de ses actions vise à influencer la décision politique, pour obtenir un cadre législatif plus adapté au métier d'agriculteur. Pour autant, l'ensemble de nos actions de lobby sont transparentes et diffusées auprès des agriculteurs comme du grand public via notre site internet et nos autres outils de communication. **Le conflit d'intérêts ne concerne pas les élus CR** puisque leur mandats se limitent souvent à l'exercice de leurs fonctions syndicales.

Conformément à la loi, la CR déclare son activité de lobby auprès de la **Haute autorité pour la transparence de la vie publique**, créée en 2013.